

## Chapitre 3

# Les principes et les thèmes PRINCE2®

### 1. Les principes de la méthode PRINCE2®

Les principes de la méthode PRINCE2® définissent un cadre de bonnes pratiques qui forment les bases d'une bonne gestion de projet. Résultats de l'expérience aussi bien sur des projets à l'issue positive que négative, ils remédient aux causes principales d'échec des projets.

Pour qu'un projet soit géré suivant la méthode PRINCE2®, les sept principes suivants doivent être compris et appliqués tout au long du projet par l'équipe de management :

- Une justification continue pour l'entreprise.
- Un retour d'expérience.
- Des rôles et responsabilités clairement définis.
- Un management par séquences.
- Un management par exception.
- Une focalisation sur les produits.
- Une adaptation à l'environnement projet.

Nous allons successivement expliquer la raison d'être de chacun des principes.

## 1.1 Une justification continue pour l'entreprise

L'une des causes les plus communes d'échec d'un projet est sa faible justification pour l'entreprise. C'est pourquoi, pour commencer un projet PRINCE2®, l'un des prérequis est une bonne raison documentée et approuvée, et dont la validité sera régulièrement vérifiée en cours de projet.

Le **Business case** documente la justification du projet et conduit le processus de décision tout au long de la vie du projet. Il doit permettre de maintenir l'alignement du projet avec la stratégie de l'entreprise ou les objectifs du programme. Un portefeuille de projets aux objectifs incohérents et parfois contradictoires traduit un manque d'alignement. Le Business case sert aussi de référence pour la mesure des bénéfices attendus. Si le projet n'est plus justifié pour quelque raison que ce soit, il doit être arrêté. Les ressources et des fonds peuvent alors être réinvestis sur des projets viables. La justification permanente du projet est l'un des grands principes de PRINCE2®.

## 1.2 Un retour d'expérience

Chaque projet est unique et constitue une organisation temporaire avec un but économique déterminé. Malgré ce caractère unique, PRINCE2® s'efforce de tirer les leçons des expériences antérieures pour en extraire des bonnes pratiques qui seront à nouveau mises en œuvre et améliorées continuellement.

Au début de chaque nouveau projet, une revue des projets similaires est effectuée pour faire l'inventaire des leçons apprises, et ce, dans le but de les réutiliser. Lorsque le projet progresse, les améliorations sont systématiquement recherchées et enregistrées. En fin de projet, un bilan des leçons apprises est établi en vue des projets ultérieurs.

### 1.3 Des rôles et responsabilités définis

Souvent transversal, un projet typique implique plusieurs départements de l'entreprise avec à la fois une équipe à plein temps et divers contributeurs à temps partiel. Le succès d'un tel projet repose sur la mise en place d'une équipe structurée où les rôles et les responsabilités sont clairement définis.

Le manque de réflexion sur l'approche à adopter pour la mise en place d'organisation projet bien structurée s'avère être l'une des causes les plus courantes d'échec des projets. Par exemple, les bonnes personnes n'ont pas été impliquées ou chaque membre de l'équipe projet ne sait pas ce qui est attendu de lui et ce qu'il peut attendre des autres.

PRINCE2® propose de définir clairement les rôles et responsabilités des personnes impliquées en se focalisant sur une représentation des intérêts organisés en parties prenantes. C'est l'objet du thème *Organisation*. Les trois parties prenantes principales - la direction de l'entreprise (Business), les utilisateurs et les fournisseurs – sont toutes représentées dans l'équipe projet PRINCE2®.

Cette organisation projet se différencie de celle de l'entreprise. Elle peut faire intervenir des ressources de différents domaines fonctionnels ou de différentes entités, et mêler du personnel affecté au projet à temps partiel avec d'autres à temps plein.

Ainsi, le succès d'un projet repose sur la mise en place d'une équipe avec des rôles et des responsabilités clairement définis, et sur une communication efficace entre les membres. De plus, les intérêts de chaque partie prenante doivent être représentés.

## 1.4 Un management par étapes

PRINCE2® décompose un projet en séquences distinctes appelées étapes. Le management par étapes a pour but de fournir au comité de pilotage des points de contrôle à certains intervalles d'un projet afin de prendre les décisions clés. Par exemple, à la fin de chaque étape, le projet est évalué, le Business case et la planification sont vérifiés pour s'assurer de la viabilité du projet.

Le découpage du projet en étapes permet au management de mieux contrôler les priorités, de réduire les risques et de gérer la complexité du projet. Par exemple, des étapes plus courtes permettent un meilleur contrôle, alors que des étapes plus longues allègent la charge du comité de pilotage.

L'utilisation des étapes favorise aussi une planification qui ne dépasse pas l'horizon de planification, c'est-à-dire un planning détaillé à court terme et un macro-planning sans détails à long terme. En effet, la méthode PRINCE2® préconise un « plan projet » pour planifier les produits principaux tout au long du projet, et un plan de phase détaillé pour organiser l'étape suivante.

Un projet PRINCE2® doit comporter au minimum deux étapes : une étape d'initiation ou préparation du projet et au moins une étape de livraison. La plupart des projets comprennent aussi une étape de pré-projet ou élaboration, plusieurs étapes de livraison et une étape de clôture.

## 1.5 Un management par exception

PRINCE2® définit clairement la responsabilité de chaque niveau de management impliqué dans le projet et utilise la délégation d'autorité entre les différents niveaux. Pour chaque objectif du projet, des tolérances (durée, coût, qualité, périmètre, risque et bénéfice) sont établies pour fixer les limites de la délégation d'autorité. Lorsque ces limites sont dépassées, le niveau de management supérieur en est informé et décide de la conduite à tenir.

La mise en place de ce type de gouvernance qui délimite les responsabilités (entre la direction de l'entreprise, le management du projet et l'équipe technique) s'appelle « le management par exception ». Il a pour but d'optimiser le temps consacré au projet par la direction sans réduire le contrôle exercé sur le projet.

### 1.6 Une focalisation sur les produits

Contrairement à d'autres méthodes de gestion de projets tel que PMI® (*Project Management Institute*), PRINCE2® préconise une focalisation du projet sur les livrables ou produits du projet avant de planifier les activités correspondant à leur réalisation. La finalité de cette approche est d'acquérir une compréhension mutuelle des parties prenantes (utilisateurs, business, fournisseurs) sur les produits à livrer ainsi que le niveau de qualité à atteindre.

En effet, les projets sont exposés à des risques de conflits portant sur l'acceptation des produits par les utilisateurs en fin de projet et sur les changements incontrôlés de spécifications en cours de projet. Avec le principe de focalisation sur les produits, la méthode PRINCE2® accorde une attention particulière à la définition des produits et à leur mode de livraison. Ainsi, la définition de critères d'acceptation qualité explicites et très détaillés prévient tout risque de conflit lors de la livraison.

Les descriptions des produits permettent de définir les détails de chaque livrable. PRINCE2® utilise aussi les descriptions produit pour pouvoir ensuite estimer les ressources, et enfin planifier les activités correspondantes. La planification produit est une technique spécifique de la méthode PRINCE2® qui sera développée en détail dans la section La planification.

Cette approche fondée sur les produits est utilisée dans plusieurs aspects différents de PRINCE2® : la planification, les responsabilités, le reporting, la qualité, le contrôle des changements, la gestion de configurations, l'acceptation du produit et la gestion des risques.

## 1.7 Une adaptation à l'environnement du projet

PRINCE2® est une méthode universelle qui peut être personnalisée pour s'adapter aux besoins spécifiques des projets en fonction de l'environnement, de la taille et de la complexité. L'ensemble des bonnes pratiques qui constituent le cadre de PRINCE2® sont appliquées en tenant compte des caractéristiques de chaque projet. Par ailleurs, la méthode peut être modifiée en vue de l'adapter aux processus existants d'une entreprise. Le chapitre Adapter PRINCE2® à un environnement projet présente en détail les possibilités de personnalisation de la méthode PRINCE2®.

## 2. Les thèmes de la méthode PRINCE2®

Après les sept principes qui constituent le premier socle sur lequel repose la méthode PRINCE2®, le second socle est composé de sept thèmes ou domaines fonctionnels. Les thèmes livrent une explication détaillée de toutes les bonnes pratiques de la gestion de projet, et ils ont pour but d'augmenter les chances de succès d'un projet.

Ces sept domaines fonctionnels comprennent le **Business case**, l'**organisation**, la **gestion de la qualité**, la **planification**, la **gestion des risques**, la **gestion des changements**, et le **contrôle de la progression**. Tous ces aspects du management de projet doivent être continuellement pris en compte et intégrés tout au long du projet afin d'en assurer la réussite.

Dans une première approche, chacun des thèmes peut s'interpréter comme la réponse à une question simple :

- **Business case** >> *Pourquoi ?*
- **Organisation** >> *Qui ?*
- **Qualité** >> *Quoi ?*
- **Planification** >> *Comment, combien, quand ?*
- **Risques** >> *Quelles sont les conséquences ?*
- **Changements** >> *Quels sont les impacts ?*
- **Progress** >> *Où en sommes-nous ? Où allons-nous ?*